

Avis juridiques

148^e année

Sommaire

AVIS DIVERS

DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES CRÉANCES DE L'ÉTAT

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES REMBOURSEMENTS DUS PAR
LE MINISTRE DU REVENU

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Québec
© Éditeur officiel du Québec, 2016

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous pays.
Toute reproduction par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction,
est interdite sans l'autorisation écrite de l'Éditeur officiel du Québec.

AVIS AUX USAGERS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes en vertu de la Loi sur le Centre de services partagés du Québec (chapitre C-8.1.1) et du Règlement sur la *Gazette officielle du Québec* (chapitre C-8.1.1, r. 1). La Partie 1, intitulée «Avis juridiques», est publiée au moins tous les samedis. Lorsque le samedi est un jour férié, l'Éditeur officiel du Québec est autorisé à la publier la veille ou le lundi suivant. La Partie 2 «Lois et règlements» et sa version anglaise Part 2 «Laws and Regulations» sont publiées au moins tous les mercredis. Lorsque le mercredi est un jour férié, l'Éditeur officiel du Québec est autorisé à la publier la veille ou le lendemain.

Partie 1 — AVIS JURIDIQUES

Internet

La version intégrale de la *Gazette officielle du Québec* Partie 1 est disponible le samedi à 0h01 dans Internet à l'adresse suivante:

www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca

La *Gazette officielle du Québec* publiée sur le site internet est accessible gratuitement à tous.

Contenu

La Partie 1 contient les documents, avis et annonces autres que ceux publiés à la Partie 2 et dont la publication à la *Gazette officielle du Québec* est requise par une loi ou un règlement ou par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Avis de demande de changement de nom et déclaration tardive de filiation

En ce qui concerne la publication des demandes de changement de nom et les déclarations tardives de filiation, elles doivent être présentées sur les différents formulaires intitulés «Avis pour publication à la *Gazette officielle du Québec*». Quatre types de formulaires sont disponibles, selon le cas:

- changement de nom d'une personne majeure et de son (ses) enfant(s) mineur(s);
- changement de nom d'une personne majeure;
- changement de nom d'un enfant mineur;
- déclaration tardive de filiation.

Ces formulaires peuvent être obtenus en communiquant avec la Division de la *Gazette officielle du Québec*. Ils peuvent également être téléchargés à partir du site Internet à l'adresse suivante: www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca à la rubrique «Gazette officielle» et à la section «Formulaires». Les frais de publication sont de 108\$ pour un avis de changement de nom et de 153\$ pour un avis de déclaration tardive de filiation (taxes incluses). Ils sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: «Centre de services partagés du Québec». Un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Tarif*

1. Abonnement annuel:

	Version papier
Partie 1 «Avis juridiques»:	494 \$
Partie 2 «Lois et règlements»:	676 \$
Part 2 «Laws and Regulations»:	676 \$

2. Acquisition d'un exemplaire imprimé de la *Gazette officielle du Québec*: 10,57\$.

3. Publication d'un avis dans la Partie 1: 1,70\$ la ligne agate.

4. Publication d'un avis dans la Partie 2: 1,12\$ la ligne agate. Un tarif minimum de 247\$ est toutefois appliqué pour toute publication inférieure à 220 lignes agate.

* **Les taxes ne sont pas comprises.**

Conditions générales

Les manuscrits doivent être reçus à la Division de la *Gazette officielle du Québec* au plus tard à 11 h le mercredi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après ce délai sont publiés dans l'édition subséquente. Toute demande doit être accompagnée d'un manuscrit signé. De plus, chaque avis à paraître doit être accompagné de sa version électronique. Cette dernière doit être acheminée par courrier électronique à l'adresse suivante: gazette.officielle@cspq.gouv.qc.ca

À des fins de facturation ultérieure, les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

Gazette officielle du Québec
1000, route de l'Église, bureau 500
Québec (Québec) G1V 3V9
Téléphone: 418 644-7794
Télécopieur: 418 644-7813
Internet: gazette.officielle@cspq.gouv.qc.ca

Abonnements

Pour s'abonner à la version papier de la *Gazette officielle du Québec* veuillez communiquer avec le service à la clientèle.

Les Publications du Québec
Service à la clientèle – abonnements
1000, route de l'Église, bureau 500
Québec (Québec) G1V 3V9
Téléphone: 418 643-5150
Sans frais: 1 800 463-2100
Télécopieur: 418 643-6177
Sans frais: 1 800 561-3479

Toute réclamation doit nous être signalée dans les 20 jours suivant la date d'expédition.

Table des matières

AVIS DIVERS

Règlement sur la promotion, la publicité et les programmes éducatifs en matière de boissons alcooliques (Avis d'indexation des prix minimums de la bière)	285
Règlement sur les appareils sous pression (Indexation des droits)	285
Règlement sur les bingos (Avis d'indexation des frais et droits payables)	288
Règlement sur les droits et frais exigibles en vertu de la Loi sur la Société des alcools du Québec (Avis d'indexation des frais et droits payables)	288
Règlement sur les droits et les frais payables en vertu de la Loi sur les permis d'alcool (Avis d'indexation des frais et droits payables)	289
Règlement sur les permis relatifs aux sports de combat (Avis d'indexation des droits et honoraires payables)	289

DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL

CHANGEMENTS DE NOM — ACCORDÉS

Changements de nom accordés	290
-----------------------------	-----

CHANGEMENTS DE NOM — DEMANDES

Alexandra Huet	290
Alexandre Cossette	290
André Blanchet	291
Andréanne Marie Albanie Robert-Morin	291
Anthony Paroutaud	291
Bergloo Alexander Boquist	291
Carol-ann Fontaine	291
Charles-Olivier Joseph Daniel Page	291
Charlotte Amélie Pagna Wakam	291
Courtney Elizabeth Flowers-Douglass	292
Dawn Marie Grenier	292
Elias Papantoniou	292
Francine Marie Cécile Gagnon	292
Georges Bastien	292
Jad Yachfiri	292
Jessy Gosselin Charlebois	292
Joan Ellen Pretty	292
Jordan Harvey	293
Kalia Ouellet	293
Kévine-Lawrence-Benoit Roy	293
Léon Joseph Desjardins	293
Lestat Simard	293
Lily Ouellet	293
Manon Isabelle-Servant	293
Marc Antoine Bourdages	293

Marie-Michèle Brisson	294
Mathéo Léo Joseph Kharouni Trépanier	294
Mieke Sofia Hildebrand-Pagotto	294
Milo Sebastiano Hildebrand-Pagotto	294
Natalie Jadwiga Sikora	294
Patrick Joseph Albert Desjardins-Ireland	294
Pavel Bulgakov	294
Raymond Arseneault	294
Roland Joseph Fernand Paquette	295
Sahar Zigby	295
Sarah Lantin	295
Sipicha Ntanisnan Vickie Awashish	295
Stephane Gingras	295
Tanya Maral Artinian	295
Thayaporn Rasno	295
Theo Charbel Saad	295
Thye Thai Chee	296
Tommy Doucet	296
Tyrese Danh Ayudtod	296
Ulric Joseph André Gilles Poudrette	296
Xia Zhang	296
Xinyi Gu	296
Yelena Koshlyakova	296
Youssef Eid	297
Zavier Harrigan-Kruiyk	297
Zi Rui Mu	297

DÉCLARATIONS TARDIVES DE FILIATION

Alycia Rodriguez	297
Anthonia Loliya	297
Emrik Belzile	298
Haley Marie Tittlemore	298
Samuel Kistabish	298
Steve Coulombe	298
Tristan Hamel	299

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...

AFFAIRES MUNICIPALES ET OCCUPATION DU TERRITOIRE

Municipalité de la paroisse de Saint-Côme (Changement de nom)	299
Paroisse de Sainte-Hélène-de-Mancebourg (Fixation du nombre de conseillers composant le conseil)	299
Régie intermunicipale de Saint-Apollinaire et Saint-Agapit sur la cueillette des matières résiduelles (Constitution d'une régie intermunicipale)	299

CULTURE ET COMMUNICATIONS**AVIS DE DÉSIGNATION**

Mary Travers (1894-1941) 300

**DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Quantité d'unités d'émission versées
en allocation gratuite pour l'année 2016
et la liste des émetteurs qui en ont bénéficié 300

ÉCONOMIE, SCIENCE ET INNOVATION**HEURES D'AFFAIRES**

Municipalité de Venise-en-Québec (Avis
d'autorisation) 301
Ville de Montmagny (Avis d'autorisation) 301

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE**TERMES PARUS DANS LES AVIS
DE NORMALISATION ET
DE RECOMMANDATION**

Termes parus dans les avis de recommandation
et de normalisation 302

**TAUX D'INTÉRÊT SUR LES CRÉANCES
DE L'ÉTAT**

Taux d'intérêt sur les créances de l'État
(Trimestre débutant le 1^{er} avril 2016 et
se terminant le 30 juin 2016) 302

**TAUX D'INTÉRÊT SUR LES REMBOURSEMENTS
DUS PAR LE MINISTRE DU REVENU**

Taux d'intérêt sur les remboursements dus
par le ministre du Revenu (Trimestre
débutant le 1^{er} avril 2016 et se terminant
le 30 juin 2016) 302

Avis divers

Règlement sur la promotion, la publicité et les programmes éducatifs en matière de boissons alcooliques

Avis d'indexation des prix minimums de la bière

Conformément au troisième alinéa de l'article 18 du Règlement sur la promotion, la publicité et les programmes éducatifs en matière de boissons alcooliques (chapitre P-9.1, r. 6), la Régie des alcools, des courses et des jeux publie le tableau des nouveaux prix minimums de la bière, lesquels sont ajustés au 1^{er} avril de chaque année selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation pour le Canada couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année précédente comme il a été déterminé par Statistique Canada. Pour l'indexation au 1^{er} avril 2016, cet indice est établi à 1,1 %.

PRIX MINIMUMS DE LA BIÈRE AU 1^{ER} AVRIL 2016

teneur d'alcool en volume	moins de 4,1 %	au moins 4,1 % et au plus 4,9 %	plus de 4,9 % et au plus 6,2 %	plus de 6,2 %
Prix au litre de bière	2,8903 \$	3,0529 \$	3,1669 \$	3,2731 \$

La présidente,
CHRISTINE ELLEFSEN, *avocate*

5249

Règlement sur les appareils sous pression

Indexation des droits

(Décret numéro 2519-82 du 3 novembre 1982)

Avis est donné par les présentes, conformément à l'article 86.1 du Règlement sur les appareils sous pression (chapitre A-20.01, r. 1), que les droits prévus aux articles 65 à 71 et 79 de ce règlement sont, à compter du 1^{er} avril 2016, majorés de 1,6 % et calculés selon la méthode qui est prévue au règlement. À compter de cette date, le coût de ces droits sera tel qu'il est déterminé au tableau ci-après reproduit.

Cette majoration de 1,6 % correspond au taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada, pour la période se terminant le 31 décembre 2015, tel que déterminé par Statistique Canada.

La ministre responsable du Travail,
DOMINIQUE VIEN

**INDEXATION DES DROITS PRÉVUS AU RÈGLEMENT SUR LES APPAREILS SOUS PRESSION (CHAPITRE A-20.01, R. 1)
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017**

ARTICLES VISÉS	ACTIVITÉS VISÉES	DROITS À COMPTER DU 1 ^{ER} AVRIL 2016
65, par. 1 ^o	Examen ou approbation de plans et devis ou autres documents relatifs à un appareil sous pression, à une chaudière, à un accessoire, à de la tuyauterie ou à une partie de ceux-ci	154 \$ pour la première heure ou fraction d'heure et 75 \$ pour chaque demi-heure ou fraction de demi-heure supplémentaire, plus 73 \$ pour chaque déplacement requis, par personne
65, par. 2 ^o	Vérification ou approbation d'un programme de contrôle de la qualité d'un appareil sous pression	Mêmes droits que pour l'article 65, par. 1 ^o
65, par. 3 ^o	Approbation, révision ou enregistrement d'une méthode de soudage, y compris le brasage	Mêmes droits que pour l'article 65, par. 1 ^o
65, par. 4 ^o	Examen de qualification d'un soudeur ou d'un brasseur	Mêmes droits que pour l'article 65, par. 1 ^o
65, par. 5 ^o	Inspection relative à un appareil sous pression, à une chaudière, à un accessoire, à de la tuyauterie ou à une partie de ceux-ci, y compris la délivrance d'un certificat d'approbation, le cas échéant	Mêmes droits que pour l'article 65, par. 1 ^o
66	Chaque demande d'examen, d'approbation, de vérification, d'enregistrement ou de révision faite à la Régie du bâtiment du Québec	Dépôt de 154 \$ non remboursable
67	Approbation de l'installation d'une chaudière ou d'un appareil sous pression construits hors du Québec et non accompagnés d'un certificat d'approbation de construction	Le droit payable est le triple de celui prévu à l'article 65
68	Activité visée aux paragraphes 1 ^o à 5 ^o de l'article 65 et exécutée, à la suite d'une demande, entre 12 et 13 heures, entre 16 h 30 et 8 h 30 ou le samedi ou lors d'un jour férié ainsi que la veille et le lendemain du jour de l'an et de Noël ou de tout autre jour qui en tient lieu	Le droit payable est le double de celui prévu à l'article 65, avec un montant minimum équivalent au droit payable pour 2 heures

ARTICLES VISÉS	ACTIVITÉS VISÉES	DROITS À COMPTER DU 1 ^{ER} AVRIL 2016
69, par. 1 ^o	Inscription et inspection par échantillonnage pour chaque appareil ou chaudière non assujettis à l'inspection individuelle obligatoire	28 \$
69, par. 2 ^o	Inscription et inspection par échantillonnage pour chaque partie de chaudière ou d'appareil construits hors du Québec	28 \$
70	Délivrance d'un certificat d'approbation de construction pour chaque appareil ou chaudière construits hors du Québec et inspectés lors de sa construction par un organisme reconnu en vertu de l'article 27	58 \$
71, par. 1 ^o	Inspection périodique et délivrance du certificat d'inspection périodique dans le cas d'une chaudière en fonte	137 \$ par chaudière
71, par. 2 ^o	Inspection périodique et délivrance du certificat d'inspection périodique dans le cas d'une chaudière qui n'est pas en fonte ou d'un appareil sous pression soumis à l'action de la flamme	173 \$ plus 1,45 \$ par mètre carré de surface de chauffe ou 0,173 \$ par kilowatt
71, par. 3 ^o	Inspection périodique et délivrance du certificat d'inspection périodique dans le cas d'un appareil sous pression non soumis à l'action de la flamme	86 \$ plus 39 \$ par mètre carré en fonction du produit L x D, où L est la longueur totale de l'appareil et D est le diamètre ou la largeur de l'appareil
79	Nouveau déplacement lorsque l'inspecteur n'a pu faire l'inspection d'un appareil sous pression lors d'une première visite, par suite de la négligence ou du refus du fabricant, de l'installateur ou de l'utilisateur	228 \$ de droits supplémentaires

Règlement sur les bingos*Avis d'indexation des frais et droits payables*

Conformément au troisième alinéa de l'article 21 du Règlement sur les bingos (chapitre L-6, r. 4), la Régie des alcools, des courses et des jeux publie les nouveaux frais et droits payables prévus aux articles 10, 10.1, 11, 12, 13, 14, 16 et 17 de ce règlement, lesquels sont indexés au 1^{er} avril de chaque année à compter du 1^{er} avril 2009 selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation pour le Canada pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année précédente comme il a été déterminé par Statistique Canada. Pour l'indexation au 1^{er} avril 2016 de ces droits et frais, cet indice est fixé à 1,1 %.

DROITS ET FRAIS PAYABLES AU 1^{ER} AVRIL 2016

Licence	1^{er} avril 2016 Indexation de 1,1 %
Licence de bingo en salle ou de bingo-média si les besoins de fonds du demandeur sont :	
de moins de 2 000 \$	57,50 \$
de 2 000 \$ et plus, mais moins de 4 000 \$	113 \$
de 4 000 \$ et plus, mais moins de 7 500 \$	285 \$
de 7 500 \$ et plus, mais moins de 15 000 \$	397 \$
de 15 000 \$ et plus, mais moins de 30 000 \$	625 \$
de 30 000 \$ et plus, mais moins de 45 000 \$	851 \$
de 45 000 \$ et plus, mais moins de 60 000 \$	1 079 \$
de 60 000 \$ et plus, mais moins de 75 000 \$	1 191 \$
de 75 000 \$ et plus, mais moins de 90 000 \$	1 362 \$
de 90 000 \$ et plus	1 533 \$
Billets-surprise, si les besoins de fonds sont de 15 000 \$ et plus	590 \$
Billets moitié-moitié, si les besoins de fonds sont de 15 000 \$ et plus	590 \$
Licence de bingo récréatif	16,75 \$
Licence de bingo de foire ou d'exposition, par jour	68 \$
Licence de bingo de concession agricole, par jour	68 \$
Licence de bingo dans un lieu d'amusement public, par jour	68 \$
Licence de fournisseur en bingo	1 134 \$
Frais d'étude	
Demande de licence, sauf bingo récréatif	130 \$
Demande de modification du mode de gestion	130 \$
Demande d'autorisation d'être relevé du défaut de se conformer au délai	130 \$
Duplicata	6,25 \$

La présidente,
CHRISTINE ELLEFSEN, *avocate*

5251

Règlement sur les droits et frais exigibles en vertu de la Loi sur la Société des alcools du Québec*Avis d'indexation des frais et droits payables*

Conformément aux articles 5 et 7 du Règlement sur les droits et frais exigibles en vertu de la Loi sur la Société des alcools du Québec (chapitre S-13, r. 5), la Régie des alcools, des courses et des jeux publie, après la détermination des nouveaux droits et frais, le tableau de ceux-ci.

Les droits prévus aux articles 1, 2 et 3 de ce règlement sont indexés au 1^{er} avril de chaque année selon l'évolution de l'indice d'ensemble des prix à la consommation pour le Canada au cours de l'année qui précède. Cette évolution est calculée à partir du ratio de l'indice de l'année précédente sur l'indice de l'année qui précède cette dernière. L'indice pour une année est la moyenne des indices mensuels publiés par Statistique Canada. Pour l'indexation au 1^{er} avril 2016 de ces droits, cet indice est fixé à 1,01 %.

**DROITS ET FRAIS EXIGIBLES AU 1^{ER} AVRIL 2016
EN VERTU DE LA LOI SUR LA SOCIÉTÉ
DES ALCOOLS DU QUÉBEC**

Permis	1^{er} avril 2016 Indexation de 1,1 %
Permis	
Fabricant de vin	1 441 \$
Fabricant de cidre	1 441 \$
Entrepôt	290 \$
Production artisanale	361 \$
Permis de distillateur	
3 000 hl. et moins	3 612 \$
Plus de 3 000 hl.	7 224 \$
Permis de brasseur	
Première demande ou transfert	3 612 \$
200 000 hl. et moins	3 612 \$
Plus de 200 000 hl.	7 224 \$
Permis de distributeur de bière	
Première demande ou transfert	3 612 \$
200 000 hl. et moins	3 612 \$
Plus de 200 000 hl.	7 224 \$
Autorisation d'exploitation temporaire	136 \$
Changement d'endroit d'exploitation	136 \$
Frais d'étude	136 \$
Frais d'étude pour une demande nécessitant une publication	271 \$

La présidente,
CHRISTINE ELLEFSEN, *avocate*

5253

Règlement sur les droits et les frais payables en vertu de la Loi sur les permis d'alcool

Avis d'indexation des frais et droits payables

Conformément aux articles 9 et 9.2 du Règlement sur les droits et les frais payables en vertu de la Loi sur les permis d'alcool (chapitre P-9.1, r. 3), la Régie des alcools, des courses et des jeux publie, après la détermination des nouveaux droits et frais, le tableau de ceux-ci.

Les droits et frais prévus aux articles 1 et 2 à 7.1 de ce règlement sont indexés au 1^{er} avril de chaque année selon l'évolution de l'indice d'ensemble des prix à la consommation pour le Canada au cours de l'année qui précède. Cette évolution est calculée à partir du ratio de l'indice de l'année précédente sur l'indice de l'année qui précède cette dernière. L'indice pour une année est la moyenne des indices mensuels publiés par Statistique Canada. Pour l'indexation au 1^{er} avril 2016 de ces droits et frais, cet indice est fixé à 1,1 %.

DROITS ET FRAIS PAYABLES AU 1^{ER} AVRIL 2016 EN VERTU DE LA LOI SUR LES PERMIS D'ALCOOL

Permis	1 ^{er} avril 2016 Indexation de 1,1 %
Permis de brasserie	590 \$
Permis de taverne	590 \$
Permis de restaurant (vendre)	608 \$
Permis de restaurant (servir)	608 \$
Permis de bar	608 \$
Permis de club	325 \$
Permis d'épicerie	163 \$
Permis de vendeur de cidre	163 \$
Permis « Parc Olympique »	325 \$
Permis « Terre des hommes »	325 \$
Permis de détaillant de matières premières et d'équipements	163 \$
Permis de grossiste de matières premières et d'équipements	163 \$
Transporteur aérien :	
1 avion	762 \$
2 à 5 avions	1 530 \$
6 à 20 avions	4 583 \$
21 à 50 avions	7 640 \$
Plus de 50 avions	15 277 \$
Permis de réunion	
Servir – par jour	44 \$
Vendre – par jour	87 \$
Salons de dégustation et expositions – Promotion et mise en marché	
Agent ou représentant d'un fabricant ou d'un fournisseur	
7 personnes représentées ou moins – par jour	206 \$
8 personnes représentées ou plus – par jour	412 \$

Permis	1 ^{er} avril 2016 Indexation de 1,1 %
Autorisations	
Spectacles	426 \$
Danse	426 \$
Projection de films	426 \$
Autorisation d'exploitation temporaire	136 \$
Changement d'endroit d'exploitation	136 \$
Frais additionnels pour paiement hors délai	76 \$
Frais d'étude lors de la cession d'un établissement	271 \$
Frais d'étude (autres demandes)	136 \$
Message publicitaire	
Audio ou vidéo	136 \$
Autres médias	28,25 \$

La présidente,

CHRISTINE ELLEFSEN, *avocate*

5250

Règlement sur les permis relatifs aux sports de combat

Avis d'indexation des droits et honoraires payables

Conformément à l'article 36 du Règlement sur les permis relatifs aux sports de combat (chapitre S-3.1, r. 7), le ministre de la Sécurité publique informe le public sur le résultat de la majoration des droits et honoraires par voie de la *Gazette officielle du Québec*. Les droits et honoraires visés par ce règlement sont majorés au 1^{er} avril de chaque année selon le taux d'augmentation de l'indice canadien non désaisonnalisé des prix à la consommation (composante loisirs) pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre de l'année précédente comme il a été déterminé par Statistique Canada. Pour l'indexation au 1^{er} avril 2016 de ces droits et honoraires, cet indice est fixé à 1,4 %.

DROITS ET HONORAIRES PAYABLES AU 1^{ER} AVRIL 2016

Droits (articles 33 et 35)	1 ^{er} avril 2016 Indexation de 1,4 %
Demande de duplicata de permis	35 \$
Demande de permis	35 \$
Montant minimal des droits exigibles attribuables aux ventes de billets	
Capacité du lieu est inférieure ou égale à 5 000 personnes	5085 \$
Capacité du lieu est supérieure à 5 000 personnes	10 170 \$
Montant additionnel par combat de championnat	5 085 \$

Droits (articles 33 et 35)	1 ^{er} avril 2016 Indexation de 1,4%
Honoraires pour chaque journée de travail (article 27)	
Responsable des arbitres et des juges	141,50 \$
Arbitre	141,50 \$
Juge	107,50 \$
Inspecteur	107,50 \$

Le ministre de la Sécurité publique,
MARTIN COITEUX

5252

Directeur de l'état civil

Changements de nom — Accordés

Barbara Annick Dubé

Par la décision 2015 CN 1450, qui a pris effet le 16 février 2016, le nom de Barbara Annick **Dubé**, née le 15 mai 2012, a été changé en celui de Barbara Annick **Bellerose**.

Québec, le 16 février 2016

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Christina Nicole Triganov

Par la décision 2015 CN 1392, qui a pris effet le 12 février 2016, le nom de Christina Nicole **Triganov**, née le 24 septembre 2010, a été changé en celui de Christina Nicole **Chepeleva-Triganov**.

Québec, le 12 février 2016

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Emma Bachouchi

Par la décision 2015 CN 1311, qui a pris effet le 23 février 2016, le nom de Emma **Bachouchi**, née le 24 septembre 2003, a été changé en celui de Emma **Bach**.

Québec, le 23 février 2016

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Mavrick Jakob Brassard

Par la décision 2015 CN 1485, qui a pris effet le 12 février 2016, le nom de Mavrick Jakob **Brassard**, né le 15 mai 2006, a été changé en celui de Mavrick Jakob **Brassard Paiement**.

Québec, le 12 février 2016

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Maxandre B.-Harvey

Par la décision 2015 CN 1477, qui a pris effet le 15 février 2016, le nom de Maxandre **B.-Harvey**, né le 13 juin 1988, a été changé en celui de Maxandre **Brillant-Harvey**.

Québec, le 15 février 2016

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

5242

Changements de nom — Demandes

Alexandra Huet

Prenez avis que Caroline Marie Brigitte Lanoue, dont l'adresse du domicile est le 410, rue Fernand-Seguin, Sainte-Julie, Québec J3E 2C8, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer le nom de Alexandra Huet en celui de Alexandra Vanessa Monica Huet.

Sainte-Julie, le 31 janvier 2016

CAROLINE LANOUE

43377-12-2

Alexandre Cossette

Prenez avis que Alexandre Cossette, dont l'adresse du domicile est le 180, rue de Candiac, appartement 202, Sherbrooke, Québec J1L 1G8, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Alexandre Morisset.

Sherbrooke, le 27 février 2016

ALEXANDRE COSSETTE

43378-12-2

André Blanchet

Prenez avis que André Blanchet, dont l'adresse du domicile est le 8357, rue Vincent-Piette, Montréal, Québec H1L 2Y6, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de André Blanchette.

Montréal, le 26 février 2016

ANDRÉ BLANCHET

43367-11-2

Andréanne Marie Albanie Robert-Morin

Prenez avis que Andréanne Marie Albanie Robert-Morin, dont l'adresse du domicile est le 454, rue De La Gauchetière Ouest, appartement 505, Montréal, Québec H2Z 1E3, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Andréanne Marie Albanie Morin.

Montréal, le 26 février 2016

ANDRÉANNE ROBERT-MORIN

43379-12-2

Anthony Paroutaud

Prenez avis que Anthony Paroutaud, dont l'adresse du domicile est le 916, rue Gilbert-Langevin, Montréal, Québec H2J 4G6, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Anthony Procureur.

Montréal, le 23 février 2016

ANTHONY PAROUTAUD

43368-11-2

Bergloo Alexander Boquist

Prenez avis que Katherine Paredes, dont l'adresse du domicile est le 248, rue Broad, appartement 1, Gatineau, Québec J9H 0H8, présentera au Directeur de l'état civil,

en sa qualité de mère, une demande pour changer le nom de Bergloo Alexander Boquist en celui de Bergloo Alexander Boquist-Paredes.

Gatineau, le 14 décembre 2015

KATHERINE PAREDES

43412-12-2

Carol-ann Fontaine

Prenez avis que Carol-ann Fontaine, dont l'adresse du domicile est le 732, rue des Cerisiers, Amos, Québec J9T 3T6, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Carol-ann Lamothe.

Amos, le 3 mars 2016

CAROL-ANN FONTAINE

43398-12-2

Charles-Olivier Joseph Daniel Page

Prenez avis que Charles-Olivier Joseph Daniel Page, dont l'adresse du domicile est le 469, rue P.-Mondou, Drummondville, Québec J2C 7N5, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Charles Joseph Daniel Olivier Page.

Drummondville, le 7 mars 2016

CHARLES-OLIVIER PAGE

43397-12-2

Charlotte Amélie Pagna Wakam

Prenez avis que Charlotte Amélie Pagna Wakam, dont l'adresse du domicile est le 9105, rue des Outardes, appartement 16, Mirabel, Québec J7N 0V1, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Charlotte Jean.

Mirabel, le 26 février 2016

CHARLOTTE PAGNA WAKAM

43380-12-2

Courtney Elizabeth Flowers-Douglass

Prenez avis que Courtney Elizabeth Flowers-Douglass, dont l'adresse du domicile est le 1500, rue de Provence, Saint-Bruno-de-Montarville, Québec J3V 4S3, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Courtney Elizabeth Douglass.

Saint-Bruno-de-Montarville, le 25 février 2016

COURTNEY ELIZABETH DOUGLASS

43399-12-2

Dawn Marie Grenier

Prenez avis que Dawn Marie Grenier, dont l'adresse du domicile est le 2901, chemin Royal, appartement 22, Québec, Québec G1E 1T2, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Peter Christopher Keystone.

Québec, le 24 février 2016

DAWN MARIE GRENIER

43369-11-2

Elias Papantoniou

Prenez avis que Elias Papantoniou, dont l'adresse du domicile est le 1340, rue Ridgewood, Laval, Québec H7W 1L3, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Elias Louis Papantoniou.

Laval, le 26 février 2016

ELIAS PAPANTONIOU

43359-11-2

Francine Marie Cécile Gagnon

Prenez avis que Francine Marie Cécile Gagnon, dont l'adresse du domicile est le 25, rue Delage, Rivière-du-Loup, Québec G5R 3N6, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Soledad Marie Francine Gagnon.

Rivière-du-Loup, le 25 février 2016

FRANCINE GAGNON

43370-11-2

Georges Bastien

Prenez avis que Georges Bastien, dont l'adresse du domicile est le 4482, avenue Lebrun, Montréal, Québec H1K 3H1, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Georges-Alexandre Bastien.

Montréal, le 3 mars 2016

GEORGES BASTIEN

43400-12-2

Jad Yachfiri

Prenez avis que Abdennaceur Yachfiri, dont l'adresse du domicile est le 5, rue des Lilas, Mercier, Québec J6R 0B7, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de père, une demande pour changer le nom de Jad Yachfiri en celui de Iyad Yachfiri.

Mercier, le 29 février 2016

ABDENNACEUR YACHFIRI

43401-12-2

Jessy Gosselin Charlebois

Prenez avis que Jessy Gosselin Charlebois, dont l'adresse du domicile est le 126, rue Bostonnais, La Tuque, Québec G9X 2E8, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jessy Gosselin.

La Tuque, le 2 mars 2016

JESSY GOSSELIN CHARLEBOIS

43402-12-2

Joan Ellen Pretty

Prenez avis que Joan Ellen Pretty, dont l'adresse du domicile est le 114, avenue de Michigan, Pointe-Claire, Québec H9R 3V6, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Éléna Boyer Pretty et, en sa qualité de mère, pour changer le nom de Christopher Alexander Shayne Pretty Renzi en celui de Shayne Christopher Alexander Pretty Renzi.

Pointe-Claire, le 3 mars 2016

JOAN ELLEN PRETTY

43403-12-2

Jordan Harvey

Prenez avis que Stéphan Fortin, dont l'adresse du domicile est le 2330, rue de Chevreuse, Québec, Québec G2B 5J9, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de père, une demande pour changer le nom de Jordan Harvey en celui de Jordan Harvey-Fortin.

Québec, le 26 février 2016

STÉPHAN FORTIN

43381-12-2

**Kalia Ouellet
Lily Ouellet**

Prenez avis que Anh Suong Bouchard, dont l'adresse du domicile est le 2441, rue Boisseau, Longueuil, Québec J4M 1N5, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer les noms de Kalia Ouellet et de Lily Ouellet en ceux de Kalia Bouchard-Ouellet et de Lily Bouchard-Ouellet.

Longueuil, le 1^{er} février 2016

ANH SUONG BOUCHARD

43371-11-2

Kévine-Lawrence-Benoit Roy

Prenez avis que Kévine-Lawrence-Benoit Roy, dont l'adresse du domicile est le 6955, rue Alfred-Pellan, Lévis, Québec G6Y 8X7, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Lawrence-Kévine Benoit Ferland.

Québec, le 8 février 2016

LAWRENCE-BENOIT-KÉVINE ROY

43372-11-2

Léon Joseph Desjardins

Prenez avis que Léon Joseph Desjardins, dont l'adresse du domicile est le 230, rue des Chênes, appartement 367, Rivière-du-Loup, Québec G5R 5E2, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Léo Joseph Desjardins.

Rivière-du-Loup, le 23 février 2016

LÉO DESJARDINS

43404-12-2

Lestat Simard

Prenez avis que Christine Manon Marie Viens, dont l'adresse du domicile est le 10652, rue Saint-Urbain, Montréal, Québec H3L 2V1, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer le nom de Lestat Simard en celui de Lestat Simard-Viens.

Montréal, le 19 janvier 2016

CHRISTINE VIENS

43382-12-2

Manon Isabelle-Servant

Prenez avis que Manon Isabelle-Servant, dont l'adresse du domicile est le 13900, rue Prince-Arthur, Montréal, Québec H1A 4P6, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Manon Isabel.

Montréal, le 29 février 2016

MANON ISABELLE-SERVANT

43383-12-2

Marc Antoine Bourdages

Prenez avis que Marc Antoine Bourdages, dont l'adresse du domicile est le 61, rue Champlain, Bromont, Québec J2L 3A5, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marc Antoine Ladouceur.

Bromont, le 9 février 2016

MARC ANTOINE BOURDAGES

43405-12-2

Marie-Michèle Brisson

Prenez avis que Marie-Michèle Brisson, dont l'adresse du domicile est le 6, rue des Chênes, Granby, Québec J2J 2L8, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie-Michèle Gazaille.

Granby, le 23 décembre 2015

MARIE-MICHÈLE BRISSON

43357-11-2

Mathéo Léo Joseph Kharouni Trépanier

Prenez avis que Mustapha Kharouni, dont l'adresse du domicile est le 1601, 2^e Avenue, Grand-Mère, Québec G9T 6G9, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de père, une demande pour changer le nom de Mathéo Léo Joseph Kharouni Trépanier en celui de Mathéo Léo Brahim Joseph Trepanier Kharouni.

Grand-Mère, le 17 février 2016

Mustapha Kharouni

43373-11-2

**Mieke Sofia Hildebrand-Pagotto
Milo Sebastiano Hildebrand-Pagotto**

Prenez avis que Cathia Lucie Marie Pagotto, dont l'adresse du domicile est le 4636, rue Cartier, Montréal, Québec H2H 1X1, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer les noms de Mieke Sofia Hildebrand-Pagotto et de Milo Sebastiano Hildebrand-Pagotto en ceux de Mieke Sofia Hildebrand et de Milo Sebastiano Hildebrand.

Montréal, le 22 février 2016

CATHIA PAGOTTO

43360-11-2

Natalie Jadwiga Sikora

Prenez avis que Maria Milagros Roldán Bustinza, dont l'adresse du domicile est le 92, rue de Cherbourg, Candiac, Québec J5R 6R6, présentera au Directeur de

l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer le nom de Natalie Jadwiga Sikora en celui de Natalie Jadwiga Sikora Roldán.

Candiac, le 19 février 2016

MARIA MILAGROS ROLDÁN BUSTINZA

43374-11-2

Patrick Joseph Albert Desjardins-Ireland

Prenez avis que Patrick Joseph Albert Desjardins-Ireland, dont l'adresse du domicile est le 188, avenue Hillcrest, appartement 6, Lachine, Québec H8R 1J4, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Patrick Joseph Albert Ireland.

Lachine, le 23 février 2016

PATRICK DESJARDINS-IRELAND

43375-11-2

Pavel Bulgakov

Prenez avis que Pavel Bulgakov, dont l'adresse du domicile est le 1730, boulevard de Rome, Brossard, Québec J4W 2W1, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Paul Ross.

Montréal, le 1^{er} mars 2016

PAVEL BULGAKOV

43388-12-2

Raymond Arseneault

Prenez avis que Raymond Arseneault, dont l'adresse du domicile est le 5152, rue Raymond-Renaud, Montréal, Québec H1R 3Z3, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Raymond Arseneault et, en sa qualité de père, pour changer les noms de Damiani Arseneault-Di Rienzo et de Marianna Arseneault-Di Rienzo en ceux de Damiana Arseneault-Di Rienzo et de Marianna Arseneault-Di Rienzo.

Montréal, le 24 février 2016

RAYMOND ARSENEAULT

43376-11-2

Roland Joseph Fernand Paquette

Prenez avis que Roland Joseph Fernand Paquette, dont l'adresse du domicile est le 8045, rue des Ormes, Mirabel, Québec J7N 1T8, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Rolland Joseph Fernand Paquette.

Mirabel, le 29 février 2016

ROLAND PAQUETTE

43406-12-2

Sahar Zigby

Prenez avis que Sahar Zigby, dont l'adresse du domicile est le 8843, boulevard Viau, Saint-Léonard, Québec H1R 2V4, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sahar El-Tannoukhi.

Saint-Léonard, le 1^{er} mars 2016

SAHAR ZIGBY

43411-12-2

Sarah Lantin

Prenez avis que Sarah Lantin, dont l'adresse du domicile est le 688, avenue Bernier, Roxton Pond, Québec JOE 1Z0, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sarah Lussier.

Roxton Pond, le 23 février 2016

SARAH LANTIN

43361-11-2

Sipicha Ntanisnan Vickie Awashish

Prenez avis que Nadia Awashish, dont l'adresse du domicile est le 7, rue Rarewak, Obedjiwan, Québec G0W 3B0, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer le nom de Sipicha Ntanisnan Vickie Awashish en celui de Sipicha Ntanisnan Vickie Moar Awashish.

Obedjiwan, le 24 février 2016

NADIA AWASHISH

43358-11-2

Stephane Gingras

Prenez avis que Stephane Gingras, dont l'adresse du domicile est le 1243, rue du Bonheur, Saint-Alexandre, Québec J0J 1S0, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Stephane Guy.

Saint-Alexandre, le 20 février 2016

STEPHANE GINGRAS

43362-11-2

Tanya Maral Artinian

Prenez avis que Tanya Maral Artinian, dont l'adresse du domicile est le 427, avenue Victoria, Westmount, Québec H3Y 2R3, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Tanya De Toledo.

Montréal, le 20 février 2016

TANYA ARTINIAN

43384-12-2

Thayaporn Rasno

Prenez avis que Mokvithaya Rasno, dont l'adresse du domicile est le 4880, avenue Barclay, appartement 5, Montréal, Québec H3W 1C9, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de père, une demande pour changer le nom de Thayaporn Rasno en celui de Thaya Olivia Rasno.

Montréal, le 1^{er} mars 2016

MOKVITHAYA RASNO

43385-12-2

Theo Charbel Saad

Prenez avis que Alain Saad, dont l'adresse du domicile est le 39, rue de Cléricy, appartement 8, Gatineau, Québec J8T 1A6, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de père, une demande pour changer le nom de Theo Charbel Saad en celui de Theo Saad.

Gatineau, le 22 février 2016

ALAIN SAAD

43363-11-2

Thye Thai Chee

Prenez avis que Thye Thai Chee, dont l'adresse du domicile est le 3433, rue Durocher, appartement 501, Montréal, Québec H2X 2C8, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jeanne Lim.

Montréal, le 7 mars 2016

THYE THAI CHEE

43407-12-2

Tommy Doucet

Prenez avis que Tommy Doucet, dont l'adresse du domicile est le 12052, rue Notre-Dame Ouest, appartement 5, Trois-Rivières, Québec G9B 6X2, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Tommy Doucet Gentiletti.

Trois-Rivières, le 22 février 2016

TOMMY DOUCET

43364-11-2

Tyrese Danh Ayudtod

Prenez avis que Viet Thai Trinh Nguyen, dont l'adresse du domicile est le 305, rue Louis-Bureau, Sherbrooke, Québec J1E 0A8, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer le nom de Tyrese Danh Ayudtod en celui de Tyrese Thai Hiep Nguyen.

Sherbrooke, le 26 janvier 2016

VIET THAI TRINH NGUYEN

43365-11-2

Ulric Joseph André Gilles Poudrette

Prenez avis que Ulric Joseph André Gilles Poudrette, dont l'adresse du domicile est le 41, chemin du Lac-à-la-Truite, Thetford Mines, Québec G6G 5R7, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Ulric Joseph André Gilles Marois.

Thetford Mines, le 28 février 2016

ULRIC POUDRETTE

43386-12-2

Xia Zhang

Prenez avis que Xia Zhang, dont l'adresse du domicile est le 795, rue Pierre-Marc-Masson, L'Île-Bizard, Québec H9E 0A4, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jennifer Xia Zhang et, en sa qualité de mère, pour changer le nom de Xu Jiang Jian en celui de Michael Jian.

L'Île-Bizard, le 20 février 2016

XIA ZHANG

43366-11-2

Xinyi Gu

Prenez avis que Ying Fang, dont l'adresse du domicile est le 1908, rue du Bois-des-Caryers, LaSalle, Québec H8N 0A8, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer le nom de Xinyi Gu en celui de Nina Xinyi Gu.

Montréal, le 1^{er} mars 2016

YING FANG

43389-12-2

Yelena Koshlyakova

Prenez avis que Yelena Koshlyakova, dont l'adresse du domicile est le 1548, rue Basin, appartement 503, Montréal, Québec H3C 0L4, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Yelena Roy.

Montréal, le 29 février 2016

YELENA KOSHLyakOVA

43408-12-2

Youssef Eid

Prenez avis que Youssef Eid, dont l'adresse du domicile est le 3845, avenue Linton, appartement 3, Montréal, Québec H3S 1T3, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Joe Youssef Eid.

Montréal, le 3 mars 2016

YOUSSEF EID

43409-12-2

Zavier Harrigan-Kruyk

Prenez avis que Jamie Yvinec-Kruyk, dont l'adresse du domicile est le 163, rue des Lilas, Les Cèdres, Québec J7T 3J3, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de père, une demande pour changer le nom de Zavier Harrigan-Kruyk en celui de Zavier Kruyk.

Les Cèdres, le 28 février 2016

JAMIE YVINEC-KRUYK

43387-12-2

Zi Rui Mu

Prenez avis que Lu Mu, dont l'adresse du domicile est le 9613, rue Cérès, Dollard-Des Ormeaux, Québec H9B 3K3, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de père, une demande pour changer le nom de Zi Rui Mu en celui de Tony Zi Rui Mu.

Dollard-Des Ormeaux, le 2 mars 2016

LU MU

43410-12-2

Déclarations tardives de filiation

Alycia Rodriguez

Prenez avis que Clément Roquet-Morrisson, dont l'adresse du domicile est le 14, 17^e Avenue, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Québec J0N 1P0, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Alycia Rodriguez, née le 29 octobre 2003 à Montréal et fille de Nancy Dupuis-Rodriguez.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Alycia Rodriguez dans l'acte de naissance de cette dernière et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit: Roquet-Rodriguez.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le 29 février 2016

CLÉMENT ROQUET-MORRISSON

43390-12-2

Anthonia Loliya

Prenez avis que Tangamo Modju Monguba, dont l'adresse du domicile est le 9-11 rue Pellart, Roubaix, France 59100, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Anthonia Loliya, née le 26 mai 2014 à Montréal et fille de Etuwa Loliya.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Anthonia Loliya dans l'acte de naissance de cette dernière et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit: Tangamo Monguba.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Roubaix, le 27 février 2015

TANGAMO MODJU MONGUBA

43391-12-2

Emrik Belzile

Prenez avis que Marc-André Joannis, dont l'adresse du domicile est le 59, rue Campeau, appartement B, Gatineau, Québec J8P 2K7, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Emrik Belzile, né le 19 avril 2014 à Gatineau et fils de Karine Belzile.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Emrik Belzile dans l'acte de naissance de ce dernier et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Belzile Joannis.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Gatineau, le 1^{er} mars 2016

MARC-ANDRÉ JOANNISSE

43392-12-2

Haley Marie Tittlemore

Prenez avis que Ray Fowler, dont l'adresse du domicile est le 103, chemin John-Day, Richmond, Québec JOB 2H0, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Haley Marie Tittlemore, née le 16 juillet 2007 à Cowansville et fille de Vanessa Tittlemore.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Haley Marie Tittlemore dans l'acte de naissance de cette dernière et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Tittlemore Fowler.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Richmond, le 29 février 2016

RAY FOWLER

43393-12-2

Samuel Kistabish

Prenez avis que Pier-Luc Bellavance, dont l'adresse du domicile est le 40, 2^e Rue, Normétal, Québec J0Z 3A0, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Samuel Kistabish, né le 6 mars 2012 à La Sarre et fils de Sabina Kistabish.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Samuel Kistabish dans l'acte de naissance de ce dernier et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Bellavance.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Normétal, le 2 mars 2016

PIER-LUC BELLAVANCE

43394-12-2

Steve Coulombe

Prenez avis que Jean Guy Mcintyre, dont l'adresse du domicile est le 3885, rang de la Rivière Nord, Saint-Jean-Baptiste, Québec J0L 2B0, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Steve Coulombe, né le 22 octobre 1988 à Montréal et fils de Diane Coulombe.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Steve Coulombe dans l'acte de naissance de ce dernier et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Coulombe-Mcintyre.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Saint-Jean-Baptiste, le 18 janvier 2016

JEAN GUY MCINTYRE

43395-12-2

Tristan Hamel

Prenez avis que Simon Gauvin St-Pierre, dont l'adresse du domicile est le 1211, rue Laviolette, appartement 4, Trois-Rivières, Québec G9A 1W2, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Tristan Hamel, né le 19 février 2015 à Shawinigan-Sud et fils de Joanie Hamel.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Tristan Hamel dans l'acte de naissance de ce dernier et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit: Hamel St-Pierre.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Trois-Rivières, le 26 février 2016

SIMON GAUVIN ST-PIERRE

43396-12-2

Ministères, Avis concernant les...

**Affaires municipales et
Occupation du territoire**

Municipalité de la paroisse de Saint-Côme

J'approuve, conformément à l'article 16 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (RLRQ, chapitre O-9), la demande de changement de nom de la Municipalité de la paroisse de Saint-Côme, située dans la Municipalité régionale de comté de Matawinie, afin que son nom soit celui de «Municipalité de Saint-Côme».

Québec, le 2 mars 2016

*Le ministre des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire,*
MARTIN COITEUX

5237

Paroisse de Sainte-Hélène-de-Mancebourg

Avis est donné que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a, conformément à l'article 45 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2), fixé, le 25 février 2016, à cinq le nombre de conseillers qui composent le conseil de la Paroisse de Sainte-Hélène-de-Mancebourg jusqu'à l'élection générale de novembre 2017.

Québec, le 26 février 2016

Le sous-ministre,
SYLVAIN BOUCHER

5241

**Régie intermunicipale de Saint-Apollinaire
et Saint-Agapit sur la cueillette des
matières résiduelles**

Avis est donné que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a, conformément à l'article 580 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1), décrété, le 4 mars 2016, la constitution d'une régie intermunicipale appelée «Régie intermunicipale de Saint-Apollinaire et Saint-Agapit sur la cueillette des matières résiduelles» laquelle a les fonctions, les pouvoirs et les obligations qui résultent de la loi et de l'entente signée le 3 février 2016 par les municipalités de Saint-Apollinaire et de Saint-Agapit et autorisée par les résolutions 16797-02-2016 et 2016-01-08, à l'exclusion de l'article 3 et du deuxième alinéa de l'article 6.

Conformément aux dispositions de l'article 580, le décret constituant la régie entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 4 mars 2016

Le sous-ministre,
SYLVAIN BOUCHER

5245

Culture et Communications

Mary Travers

Avis de désignation

La ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, Mme Hélène David, donne avis :

QU'elle a pris l'avis du Conseil du patrimoine culturel du Québec;

QU'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 13 de la Loi sur le patrimoine culturel, elle désigne ce personnage historique :

—Mary Travers (1894-1941), dite La Bolduc;

QUE cette désignation repose sur les motifs suivants :

Mary Travers, mieux connue sous le nom de La Bolduc, est considérée comme la première vedette de la chanson québécoise en raison du succès populaire qu'elle obtient dans les années 1930. Musicienne autodidacte, Mary Travers compose environ 300 chansons et en enregistre près d'une centaine sur disque, dont *La cuisinière* (1929), *Ça va venir découragez-vous pas* (1930), *Toujours l'R-100* (1930), *Le commerçant des rues* (1931) et *Les cinq jumelles* (1935). Elle effectue également de nombreuses tournées au Québec et dans les communautés francophones du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Nord-Est des États-Unis. Les chansons de Mary Travers sont composées dans la langue de tous les jours sur des airs enjoués agrémentés de turlute, sa signature vocale. Ses textes, inspirés d'expériences personnelles, de la vie quotidienne et de l'actualité, incarnent la réalité d'une époque. Plusieurs de ses compositions sont devenues des classiques du répertoire de la musique traditionnelle du Québec;

QUE cette désignation prend effet à compter de la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*;

QUE cette désignation sera inscrite au Registre du patrimoine culturel.

Signé à Québec, ce 18 février 2016

La ministre,
HÉLÈNE DAVID

5238

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Quantité d'unités d'émission versées en allocation gratuite pour l'année 2016 et la liste des émetteurs qui en ont bénéficié

Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (chapitre Q-2, r. 46.1)

Conformément au deuxième alinéa de l'article 46.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) et à l'article 44 du Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (chapitre Q-2, r. 46.1), le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques informe le public de la quantité d'unités d'émission versées gratuitement aux émetteurs.

Le 14 janvier 2016, le ministre a versé 13 651 426 unités d'émission de millésime 2016 aux émetteurs ayant bénéficié d'une allocation gratuite en vertu du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. Cette quantité correspond à 75 % de la quantité d'unités d'émission pouvant être allouées gratuitement pour l'année 2016, calculée conformément à la partie II de l'annexe C du Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (RSPEDE).

Voici la liste des 48 émetteurs ayant bénéficié de l'allocation gratuite le 14 janvier 2016 :

1. Alcoa ltée
2. Aluminerie Alouette inc.
3. Aluminerie de Bécancour inc.
4. ArcelorMittal Exploitation Minière Canada S.E.N.C.
5. ArcelorMittal Montréal inc.
6. Canadian Royalties inc.
7. Cascades Canada ULC
8. Cepsa Chimie Bécancour inc.
9. CertainTeed Gypsum Canada inc.
10. CGC inc.
11. Chimie ParaChem SEC
12. Ciment Québec inc.
13. Colacem Canada
14. Compagnie de Gestion d'Alcoa-Lauralco
15. Compagnie WestRock du Canada inc.
16. Diageo Canada inc.
17. Domtar inc.
18. Dow Chemical Canada ULC
19. Elkem Metal Canada inc.
20. Emballages Kruger S.E.C.

21. Énergie Valero inc.
22. Entreprise Gestion Indorama inc.
23. Ethanol Greenfield Québec inc.
24. Fibrek S.E.N.C.
25. Fortress Specialty Cellulose inc.
26. Glencore Canada Corporation
27. Grace Canada inc.
28. Graymont (QC) inc.
29. Groupe CRH Canada inc.
30. Hydrogénal II, Société en commandite
31. Kronos Canada inc.
32. Kruger Wayagamack inc.
33. Lafarge Canada inc.
34. Lantic inc.
35. Les Forges de Sorel Cie
36. O-I Canada Corp
37. Owens Corning Celfortec LP
38. PF Résolu Canada inc.
39. Praxair Canada inc.
40. Produits Kruger S.E.C.
41. Produits Suncor Énergie S.E.N.C.
42. Rio Tinto Alcan inc.
43. Rio Tinto Fer et Titane inc.
44. Silicium Québec Société en commandite
45. Société en commandite Revenu Noranda
46. Tembec
47. TransCanada Energy ltd.
48. Twin Rivers Technologies

*Le ministre du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte contre
les changements climatiques,*

DAVID HEURTEL

5243

Économie, Science et Innovation

Municipalité de Venise-en-Québec

Avis d'autorisation

Loi sur les heures et les jours d'admission
dans les établissements commerciaux
(chapitre H-2.1)

Venise-en-Québec

Conformément à l'article 13 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux (chapitre H-2.1), le ministère de l'Économie, Science et de l'Innovation accorde à la Municipalité de Venise-en-Québec le statut de ZONE TOURISTIQUE

sur une base partielle, soit du 1^{er} juin au 30 septembre de chaque année, pour une période de cinq ans, soit du 1^{er} juin 2016 au 30 septembre 2020.

Québec, le 4 mars 2016

*La ministre de l'Économie,
de la Science et de l'Innovation,*
DOMINIQUE ANGLADE

5244

Ville de Montmagny

Avis d'autorisation

Loi sur les heures et les jours d'admission
dans les établissements commerciaux
(chapitre H-2.1)

Montmagny

Conformément à l'article 13 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux (chapitre H-2.1), le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations accorde au centre-ville de Montmagny le statut de ZONE TOURISTIQUE sur une base partielle, soit du 21 juin au 21 septembre de chaque année pour une période de cinq ans, soit du 21 juin 2016 au 21 septembre 2020, au quadrilatère du centre-ville de Montmagny délimité comme suit :

—la rue Saint-Jean-Baptiste Est, du coin de l'avenue Sainte-Julie au coin de l'avenue de la Cour;

—l'avenue Saint-Thomas, du coin de l'avenue Sainte-Julie au coin de l'avenue de la Gare;

—l'avenue de la Gare, entre la rue Saint-Jean-Baptiste Est et l'avenue Saint-Thomas;

—la rue Ste-Marie, entre la rue St-Étienne et la rue St-Jean-Baptiste Est;

—la rue Sainte-Marie, entre la rue Saint-Jean-Baptiste Est et l'avenue Saint-Thomas;

—l'avenue May, entre la rue Saint-Jean-Baptiste Est et l'avenue Saint-Thomas.

Québec, le 16 février 2016

*Le ministre de l'Économie,
de l'Innovation et des Exportations,*
JACQUES DAOUST

5246

Office québécois de la langue française

Termes parus dans les avis de normalisation et de recommandation

Retrait d'avis

Avis public est donné que l'Office québécois de la langue française, à sa séance du 18 février 2016, a préconisé le retrait des avis qui suivent.

Termes et avis linguistiques supprimés

Produits de la pêche

règles de formation des noms des simili-fruits de mer, avis de recommandation, *Gazette officielle du Québec*, 26 juin 1989.

bouchée de simili-crabe, n. f., avis de normalisation, *Gazette officielle du Québec*, 2 février 1991.

filaments de simili-crabe, n. m. pl., avis de normalisation, *Gazette officielle du Québec*, 2 février 1991.

miettes de simili-crabe, n. f. pl., avis de normalisation, *Gazette officielle du Québec*, 2 février 1991.

simili-crabe, n. m. (syn. : **simili-chair de crabe**, n. f.), avis de normalisation, *Gazette officielle du Québec*, 2 février 1991.

simili-crevette, n. f., avis de normalisation, *Gazette officielle du Québec*, 2 février 1991.

simili-fruits de mer, n. m. pl., avis de normalisation, *Gazette officielle du Québec*, 2 février 1991.

simili-homard, n. m., avis de normalisation, *Gazette officielle du Québec*, 2 février 1991.

simili-patte de crabe, n. f., avis de normalisation, *Gazette officielle du Québec*, 2 février 1991.

simili-pétoncle, n. m., avis de normalisation, *Gazette officielle du Québec*, 2 février 1991.

simili-pince de crabe, n. f., avis de normalisation, *Gazette officielle du Québec*, 2 février 1991.

simili-queue de homard, n. f., avis de normalisation, *Gazette officielle du Québec*, 2 février 1991.

Tout commentaire devra être acheminé au secrétariat du Comité d'officialisation linguistique de l'Office québécois de la langue française, par la poste : 750, boulevard Charest Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9K4; ou par courriel : secretariatCOL@oqlf.gouv.qc.ca

Le secrétaire de l'Office québécois de la langue française,
ÉRIC NADEAU

5239

Taux d'intérêt sur les créances de l'État

Taux d'intérêt sur les créances de l'État (chapitre A-6.002, article 28)

Avis est donné que le taux d'intérêt sur les créances de l'État, déterminé conformément à l'article 28R2 du Règlement sur l'administration fiscale (chapitre A-6.002, r. 1), pour le trimestre débutant le 1^{er} avril 2016 et se terminant le 30 juin 2016, est de 6%.

Le président-directeur général de Revenu Québec,
ÉRIC DUCHARME

5240

Taux d'intérêt sur les remboursements dus par le ministre du Revenu

Taux d'intérêt sur les remboursements dus par le ministre du Revenu

(chapitre A-6.002, article 28)

Avis est donné que le taux d'intérêt sur les remboursements dus par le ministre du Revenu, déterminé conformément à l'article 28 de la Loi sur l'administration fiscale (chapitre A-6.002), pour le trimestre débutant le 1^{er} avril 2016 et se terminant le 30 juin 2016, est de 1,10%.

Le président-directeur général de Revenu Québec,
ÉRIC DUCHARME

5240